

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2025

Délibération
n° 217-2025
Point 4.6.2

Point 4.6.2 de l'ordre du jour

Indemnisation de volontaires sains participant à une étude psychologique (EmoCog) portant sur la dérégulation émotionnelle

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre du projet de recherche EmoCog, le laboratoire de psychologie des cognitions s'intéresse à l'évaluation des performances à une tâche mesurant l'impulsivité de 30 sujets sains avec des traits élevés de dérégulation émotionnelle, comparés à 30 sujets ayant un nombre réduit de traits de dérégulation émotionnelle, avant et après la présentation d'une tâche d'induction émotionnelle (Unistra-CER/2021-09). La participation de chaque sujet est estimée à maximum 3h (passation du protocole). Le laboratoire souhaite indemniser les 60 participants à l'étude à la hauteur de 30 euros par participant (total estimé : 1800 euros), à partir des fonds ANR AuDE.

L'indemnisation des sujets se fera via virement bancaire. Le recrutement aura lieu toute l'année 2025 jusqu'à avril 2026.

L'indemnisation des sujets se fera par virement bancaire et sera financé sur une ligne budgétaire rattachée au laboratoire de psychologie des cognitions (CF R15LPCO)

Rapporteur : Frédérique BERROD

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'indemnisation de volontaires sains participant à une étude psychologique (EmoCog) portant sur la dérégulation émotionnelle.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

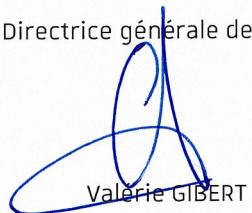
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT